



MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION
ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES

Montréal, le 17 décembre 2020

Projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecoeur
Agence d'évaluation d'impact du Canada
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Qc) G1J 0C1

Madame, Monsieur,

L'Association des employeurs maritimes (AEM) tient à réitérer son soutien à l'Administration portuaire de Montréal pour le développement de son projet de nouveau terminal à conteneurs à Contrecoeur, suite au rapport provisoire de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada de novembre dernier.

Tel qu'indiqué dans notre lettre du 28 février, l'industrie du conteneur est en pleine effervescence et plus que jamais, nous devons demeurer compétitifs face à nos principaux concurrents de l'est des États-Unis, qui menacent de s'accaparer des parts de notre marché.

Au cœur de la chaîne logistique de la grande région de Montréal, du Québec, du Canada et du Nord-Est des États-Unis, le port de Montréal est vital pour notre économie. De par sa position stratégique, sa vaste étendue et sa proximité avec les principaux axes routiers et ferroviaires, le terminal de Contrecoeur offre des avantages incomparables.

De plus, la grande équipe de l'AEM continuera, tel qu'elle le fait depuis 1969, à assurer l'embauche, la formation et le déploiement d'une main d'œuvre qualifiée permettant aux nouvelles installations d'assurer l'expertise requise pour la manutention de conteneurs.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous appuyons ce projet incontournable pour le développement du port de Montréal et de l'économie québécoise et canadienne.

Veuillez agréer l'expression de mes cordiales salutations.

<Original signé par>

Martin Tessier
Président
Association des employeurs maritimes

www.mea.ca

2100, avenue Pierre-Dupuy, Aile 2, bureau 1040, Montréal (Québec) H3C 3R5
Tél. : 514 878-3721 Téléc. : 514 866-4246